

Office de Tourisme Intercommunal
Lacs et Gorges du Verdon
Place Martin Bidouré, 83630 Aups
04.94.70.19.12
accueil@cclgv.fr
www.lacs-gorges-verdon.fr

Lacs et Gorges
du Verdon
TOURISME



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'EXPLOITATION N°8
DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**

**LUNDI 16 DECEMBRE 2019 – 14H
SALLE DES FETES DE BAUDINARD-SUR-VERDON**

-Présents :

- Charles-Antoine MORDELET, Président OTI, Vice-Président Tourisme CCLGV et Maire d'Aiguines.
- Lydie CLIQUET, Vice-Présidente OTI et Camping Le Ruou, Villecroze.
- Philippe DELOT, Maire de Baudinard-sur-Verdon, invité en tant que Maire d'accueil.
- Jean-Marie GARRON, Maire d'Artignosc-sur-Verdon.
- Emile CALCHITI, Maire de Bauduen.
- Anne HOUY, Maire de Régusse.
- Anthony ARNDT, Château Thuerry, Villecroze, représentant Jean-Louis CROQUET.
- Joël BOULLERET, propriétaire de meublés, Bauduen.
- Gérard LACROIX, loueur de canoës, Aiguines.
- Ghislaine MARGOTTEAU, La Bastide des Pignes, Régusse.
- Laurent PERICAT, développeur Maison de la Truffe, Aups.

-Excusés :

- Rolland BALBIS, Président CCLGV.
- Jean BACCI, Maire de Moissac-Bellevue.
- Raymonde CARLETTI, Maire de La Martre.
- Denise GUIGUES, Maire des Salles-sur-Verdon.
- Pierre JUGY, Maire de Tourtour.
- Bernard PANTEL, 1^{er} Adjoint au Maire d'Aups.
- Sébastien GAILLARD, restaurant La Truffe, Aups.
- Gilles LIONS, Auberge des Salles, Les Salles-sur-Verdon.
- Magali LACHAL, Association Ciel Mon Tourtour.

-Salariés présents :

- Fabien PERROT, Directeur.
- Reina BOMAS-BUITER, Responsable Accueil et Boutique.
- Marta SYROCKA, Référente Qualité.
- Sabine LIONS, Référente Communication.
- Elena MAHIEUX, Référente Salons et Presse.

-Compte-rendu :

Le quorum requis étant atteint (10 membres présents sur 19), Charles-Antoine MORDELET, Président de l'OTI LGV, ouvre la séance et remercie Monsieur le Maire de Baudinard-sur-Verdon, qui nous accueille ce jour en sa commune. Il donne ensuite la parole à Fabien PERROT pour dérouler l'ordre du jour.

1/ Bilan qualité saison 2019.

Marta SYROCKA présente le bilan qualité de la saison 2019, devant le conseil d'exploitation réuni en groupe local qualité. Elle cède la parole aux membres pour

échanges et recueillir leurs impressions sur la qualité des prestations offertes sur la destination au cours de la saison 2019.

Tous les participants s'accordent à dire qu'il faut travailler sur la formation des saisonniers. Anne HOUY précise qu'il y a une connaissance du territoire à avoir pour être un bon saisonnier.

Pour ce qui concerne l'amélioration de la qualité d'accueil à Régusse, Anne HOUY est d'accord pour réfléchir à un positionnement du truck le dimanche matin, jour de marché. Ce point est à préciser avec la placière du marché. Sandrine DI GIOIA, conseillère en séjours sur place, fera le relais à cette fin. Par ailleurs, Fabien PERROT précise qu'un saisonnier d'une durée de 35h sera retenu pour l'année 2020.

Pour ce qui concerne les remarques relatives à la randonnée et à la fermeture des sentiers, Joël BOULLERET propose l'installation de panneaux lumineux à des endroits stratégiques.

Charles-Antoine MORDELET rappelle que les Gorges sont un site classé et que cela s'avèrera donc compliqué.

Fabien PERROT pense que l'aménagement de « Maisons de Site » dans le cadre de l'Opération Grand Site (Point Sublime dans le 04 et Cavaliers sur la rive gauche) pourrait régler ce type de problèmes en grande partie.

Tout le monde s'accorde à dire que l'augmentation des réclamations est également liée à la massification du tourisme sur la destination. On a de plus en plus de clientèle « grand public » qui ne prend pas suffisamment en compte les spécificités du territoire : dénivelé important qui ne permet pas la randonnée pour tous dans les gorges, fermeture des sentiers à cause du risque incendie en été, etc...

Gérard LACROIX souligne aussi les nuisances sonores en période estivale. C'est la 1^{ère} année que des personnes lui indiquent qu'ils ne reviendront pas à cause de musique déployée de manière très forte sur les embarcations à louer.

Il faut apprendre aux touristes à respecter ce joyau naturel qu'est le Verdon.

2/ Classement de l'Office de Tourisme Intercommunal en catégorie II.

Marta SYROCKA présente les nouvelles normes de classement des Offices de Tourisme.

Elle évoque les nouveaux critères du classement en catégorie II et l'état d'avancement de l'OTI Lacs et Gorges du Verdon par rapport à ces nouveaux critères.

Elle rappelle que le classement en catégorie III n'existe plus et que la mise à jour du dossier de classement est indispensable.

Elle précise que le dossier a été envoyé aux services de la Préfecture fin novembre et que nous attendons l'arrête préfectoral pour courant janvier.

3/ Bilan du séminaire d'études à Alba du 04 au 06 octobre 2019.

Fabien PERROT rappelle aux membres l'intérêt de ce séminaire d'études à Alba à l'occasion de la foire internationale de la truffe blanche afin de valoriser notre filière gastronomie.

Laurent PERICAT dresse un bilan de ce séminaire d'études très positif. Il précise que 2 ou 3 week-ends pourraient être organisés sur la thématique gastronomique dès 2020.

Fabien PERROT et Laurent PERICAT insistent sur l'importance du partenariat public / privé.

Il faut créer ce type d'événement chez des privés : hôtel-restaurant de qualité, domaine viticole ou oléicole de renom...

Une 1^{ère} réunion de travail à ce sujet a été fixée au lundi 13 janvier 2020 à 14h à La Bastide de Tourtour. Tous les membres qui souhaitent être associés sont les bienvenus. Ghislaine MARGOTTEAU manifeste son intérêt et indique qu'elle sera présente.

Lydie CLIQUET suggère d'organiser des « randonnées du terroir ». Selon elle, c'est un concept qui fonctionne de mieux en mieux.

Fabien PERROT la rejoint et indique qu'il faudra faire de ces week-ends gastronomiques d'automne des leviers d'itinérance sur tout le territoire pour optimiser les retombées économiques sur un maximum de communes et chez un maximum de prestataires.

Anthony ARNDT rappelle la motivation de Château Thuerry à participer à l'organisation de ce type d'événement dans une dynamique collective et territoriale. Son établissement serait prêt à accueillir un de ces rendez-vous mais, naturellement, il faudra que d'autres domaines puissent participer.

Fabien PERROT indique ensuite qu'un 2^{ème} niveau de réflexion à plus longue échéance concerne la dynamique autour du Grand Verdon. La CCLGV a été pressentie pour le chef de filât sur la thématique gastronomie et il faudra, le moment venu, se saisir de cette opportunité.

4/ Bilan de la participation au salon « les Automnales » de Genève du 08 au 17 novembre 2019.

Fabien PERROT rappelle aux membres la présence de l'Office de Tourisme Intercommunal sur la grande opération de promotion 2019 du Département du Var : le salon « les Automnales » de Genève.

A cette occasion, le Département du Var était invité d'honneur. Des soirées thématiques ont été organisées pendant une dizaine de jours, les filières agricoles et artisanales ont pu faire du business et vendre leurs productions.

L'Office de Tourisme Intercommunal a été représenté par Elena MAHIEUX du 8 au 12 novembre et par Reina BOMAS du 13 au 17 novembre.

Elena MURTAS dresse un bilan positif de l'opération avec l'annonce de 1 300 brochures distribuées ! Reina BOMAS-BUITER complète sur la même tonalité.

Fabien PERROT adresse ses remerciements aux partenaires hébergeurs puisque la CCLGV est le territoire qui a apporté le plus de séjours à gagner dans le cadre de l'opération.

Il précise que Var Tourisme dévoilera une opération de type micromarché sur la Région Sud en 2020 à la réunion départementale de bilan des Automnales programmée le 23 janvier 2020, ce qui correspond parfaitement à un repositionnement fort de Var Tourisme sur le marché national, attendu de l'ensemble des membres du conseil d'exploitation et, en particulier, du Président Charles-Antoine MORDELET.

Fabien PERROT précise qu'au prochain conseil d'exploitation, il annoncera les modalités de participation à ce micromarché et si les professionnels de la destination sont conviés

ou non, afin de répondre à la demande exprimée par Lydie CLIQUET lors de la dernière séance.

En fonction, il sera décidé de participer uniquement au micromarché proposé par Var Tourisme (si les professionnels peuvent être associés) ou de concocter une 2^{nde} opération en propre, en utilisant notamment notre travel truck, le cas échéant. Sur cette 2^{nde} opération, une mutualisation public / privé serait à imaginer aussi bien au niveau des budgets que du personnel à mobiliser.

5/ Bilan de la participation de l'Office de Tourisme Intercommunal à l'accueil d'une dizaine d'agences régionales spécialisées dans les séminaires d'entreprises à La Bastide de Tourtour les 09 et 10 décembre 2019.

Sur proposition de La Bastide de Tourtour et de la Maison de la Truffe, nous avons accueilli une dizaine d'agences régionales spécialisées dans les séminaires d'entreprises sur le territoire les 09 et 10 décembre 2019.

L'objectif était de promouvoir une destination 4 saisons sur un tourisme de niche, le team building en travaillant uniquement avec des agences régionales pour être plus sûr d'avoir des retombées.

L'OTI a pris en charge 720 € de frais de bouche pour le cocktail et le dîner du 09 décembre en complément des 800 € pris en charge par Var Tourisme. Un power point relatif aux potentialités de la destination a également été présenté.

Le programme comprenait un escape game à la Maison de la Truffe, une visite-dégustation au Domaine de Taurenne et une découverte de Château Thuerry sans oublier un déjeuner au restaurant La Truffe à Aups et le dîner et la nuitée à La Bastide de Tourtour.

Charles-Antoine MORDELET souligne la qualité de l'opération menée par La Bastide de Tourtour. Il faut reconduire ce type d'opérations selon lui, avec d'autres privés ou en les initiant par nous-mêmes.

Anthony ARNDT et Laurent PERICAT le rejoignent.

Fabien PERROT rappelle l'accueil des pré-tours des Rendez-Vous en France en début d'année (mars 2019) sur une cible TO étrangers, en partenariat avec le CRT Sud, et il annonce l'accueil de Destination Vignoble à Aix-en-Provence à l'automne 2020. Il faudra réussir ce rendez-vous, notamment pour nos 5 domaines viticoles de Villecroze. Il a déjà souligné auprès de Var Tourisme l'importance de prendre en compte notre territoire même si la CCLGV n'est pas labellisée « Vignoble et Découverte ».

6/ Plan actions étude marketing et numérique Smart Destination Verdon.

Fabien PERROT présente le plan d'actions (phase III) de l'étude sur le positionnement marketing et la stratégie numérique de la Smart Destination Verdon :

-Action 1 : projet d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la structuration de la destination pour un montant estimé de 45 000 € HT porté par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon dans le cadre d'une fiche LEADER Grand Verdon.

-Action 2 : création d'une Maison de Site au Point Sublime, à Rougon (Opération Grand Site) portée par la Régie du Parc Naturel Régional du Verdon pour un montant estimé à 130 000 € HT dans le cadre d'une fiche LEADER Grand Verdon.

Charles-Antoine MORDELET rappelle qu'un projet de Maison de Site est également envisagé sur la rive gauche, aux Cavaliers et que nous y travaillons avec le PNR.

-Action 3 : création d'une marque de destination pour un montant estimé de 60 000 € adossé à la création d'un kit de communication pour un montant estimé de 100 000 € porté par l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence dans le cadre d'une fiche LEADER Grand Verdon.

-Action 4 : développement d'un site portail et des réseaux sociaux pour un montant estimé de 100 000 € + un community manager de 2 à 3h par jour porté par l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence dans le cadre du programme Smart Destination (Région).

-Action 5 : développement d'un événement emblématique : étude d'opportunité, préparation et réalisation d'un événement à définir selon sa nature, porté par l'Office de Tourisme Intercommunal de Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA) dans le cadre du programme Smart Destination, pour un montant estimé à 100 000 euros.

Fabien PERROT souligne que l'autofinancement de l'OTI LGV est mineur dans cette opération d'envergure (de 2 500 € à 5 000 € / an maximum). Le portage des opérations par des structures de plus grande envergure, comme l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence, est également une garantie de succès.

Bien évidemment, l'Office de Tourisme Intercommunal participera à l'ensemble des opérations, que ce soit au travers de la participation de son directeur aux réunions stratégiques et de cadrage ou bien des référentes spécialisées dans les réunions thématiques (exemple de Maud DUMONTANT pour le community management).

7/ Point boutique.

Un point sur la boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal est fait par Reina BOMAS-BUITER. Elle annonce tout d'abord une excellente nouvelle : elle annonce le même chiffre de rentrées qu'en 2018 (12 000 €) malgré un léger recul de la fréquentation.

Fabien PERROT souligne à cet instant la qualité du travail réalisé par toute l'équipe sur le sujet.

Elle annonce ensuite la vente de cartes de pêche pour un montant de 15 000 € et regrette à nouveau l'absence de commission alors que le coût estimé de l'opération est de 1 500 euros pour l'OTI entre charges de personnel et frais de photocopies.

Joël BOULLERET et l'ensemble des membres estiment que c'est un produit qui correspond bien à notre destination. Il faut poursuivre la vente des cartes de pêche mais négocier une commission, si possible de 10%, avec la Fédération Départementale de Pêche.

Fabien PERROT sollicitera un rendez-vous de bilan annuel et de perspectives avec la Fédération Départementale de Pêche dans la foulée de ce conseil d'exploitation.

L'ordre du jour étant épuisé, Charles-Antoine MORDELET clôture la séance à 17 h.

A Baudinard-sur-Verdon, le 16 décembre 2019,

Charles-Antoine MORDELET,
Président de l'Office de Tourisme
Intercommunal Lacs et Gorges du Verdon



